

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
Convocation en date du : 01 décembre 2023	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le : 01 décembre 2023	Absents excusés : GAY Arlette Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole

N° 2023D617	DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE DE SOLIDARITE 2024
--------------------	----------------------------------------------------------------------------------------

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe de solidarité 2024.

Ce projet consistera à remplacer la chaudière au Restaurant les Pierres Folles, remplacer le portail du local technique et remplacer le tableau électrique de l'Eglise pour un coût global de 13.426,32 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe solidarité 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Nicole RIVOLLIER

ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

